Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 30/03/2023
Affiché le
ID : 026-212602940-20230327-D202318-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	En exercice :	15
	Présents :	12
	Votants :	14
	Quorum atteint	

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : LARAT Cyril, CHEVALIER Hélène, POUZIN Laurent, LE MEUR Hélène, REY Christian, GUERIN Freddy, GONIN Frédéric, PERCHE Stéphane, COINTE Catherine, Florian DELENCRE, Serge PROD'HOMME

Date de convocation : 20 mars 2023 Date d'affichage : 20 mars 2023

Absent représenté : Nicolas GUICHARD représenté par Etienne LARAT, Amandine BOUNIOL représentée par Cyril LARAT.

Absent : Paul PERROT Secrétaire de séance : Hélène LE MEUR

N° 18-2023 – ACHAT ORDINATEUR PORTABLE

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de faire l'acquisition d'un ordinateur portable.
Monsieur le Maire présente aux conseillers le devis de la Ste JVS-Mairistem pour un montant de 1665.60 € TTC comprenant un ordinateur portable, le pack office 2021, l'installation des logiciels, l'antivirus, et une extension de garantie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de la Sté JVS-Mairistem d'un montant de 1388.00 € HT soit 1665.60 € TTC,
- **VALIDE** les options incluses dans le devis,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout acte relatif à cette décision,
- **PREVOIT** la dépense au budget.

La présente délibération sera exécutoire :
- A compter de la transmission complète au représentant de l'Etat
- Après l'accomplissement des mesures d'affichage et de publicité précitée.

Ainsi fait et délibéré le 27/03/2023.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Etienne LARAT

MAIRIE DE SAINT-BARDOUX 26 - Drôme